



## LE PARC DES FLORIDES À MARIGNANE : UNE ILLUSTRATION DU RÔLE MOTEUR DE MARSEILLE PROVENCE MÉTROPOLE DANS LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'implantation de Daher Aérospace sur le Parc des Florides à Marignane et l'inauguration du centre logistique d'Eurocopter illustrent la rencontre d'un territoire historique de l'aéronautique et d'une collectivité : Marseille Provence Métropole.

### Le Parc des Florides, une réalisation MPM

En réponse aux besoins d'implantation des entreprises et à la nécessité de maintenir et développer des activités de production sur la métropole, la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole travaille activement à la production de foncier et d'immobilier pour le développement économique.

Le Parc d'activités des Florides est une bonne illustration de la politique menée par Marseille Provence Métropole pour l'accueil d'entreprises et la création d'emplois : l'action publique au service des entreprises. Sa réalisation fait appel aux différentes compétences de la Communauté urbaine : du foncier à l'aménagement en passant par la voirie, le transport, les infrastructures et, bien sûr, la commercialisation et l'accompagnement des projets d'implantation. Elle implique plusieurs directions opérationnelles de la collectivité et de nombreux métiers.

### Le Parc des Florides, une démarche volontariste

Fruit d'une forte volonté de développement économique, la zone d'activités offre des atouts structurants dans un environnement stimulant.

- ***Une zone d'activités qui répond au besoin d'implantation des entreprises***

Le Parc des Florides se situe proche du berceau historique d'Eurocopter et de l'aéronautique, mais aussi au cœur de la métropole marseillaise.

- **Une zone d'activités dédiée à la filière aéronautique**

Parc d'activités à vocation industrielle, le Parc des Florides est notamment destiné à soutenir le développement d'un pôle aéronautique d'excellence. Il représente 60 hectares de surfaces commercialisables, une perspective de 300.000 m<sup>2</sup> d'immobilier d'entreprises, une potentialité de 4.000 emplois.

- **Une zone d'activités labellisée par le pôle de compétitivité Pégase**

C'est sur la base d'un travail de fond engagé avec Pégase<sup>1</sup> et en étant à l'écoute des besoins d'Eurocopter, que la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole développe des aménagements, mais aussi des solutions foncières et immobilières sur le Parc des Florides.

Ainsi, le village d'entreprises qui va être réalisé par Nexity a fait l'objet d'un groupe de travail organisé avec Pégase et des membres du pôle pour définir les spécificités des PME industrielles évoluant dans la filière aéronautique. Les conclusions de ce groupe de travail ont servi de base à la rédaction du cahier des charges de consultation des promoteurs.

Par ailleurs, afin d'implanter des services spécifiques, éléments d'attractivité sur le Parc des Florides, Marseille Provence Métropole et Pégase travaillent au développement de deux plateformes technologiques :

- le Centre d'Etude des Facteurs Humains (CEFH) apportera des moyens d'expertise et de formation de haut niveau dans les problématiques d'interface homme/machine.
- la plateforme INOVSYS propose des moyens techniques et humains destinés à développer la compétitivité de l'industrie mécanique (prototypage, caractérisation des matériaux...).

La concrétisation du travail commun réalisée avec Pégase pour faire du Parc des Florides un écosystème de croissance privilégié pour les industries aéronautiques et industrielles a conduit **le pôle de compétitivité à labelliser le site comme opération structurante dans sa stratégie de développement.**

Cette labellisation est à la fois le signe du travail partenarial entre une filière et une collectivité, mais surtout le gage d'un pilotage, propre à garantir des solutions d'implantation et des services au développement, adaptés aux besoins.

- **Une zone d'activités de qualité**

Le choix d'une architecture contemporaine couplé à la prise en compte des facteurs environnementaux font de la zone une réalisation exemplaire en termes d'environnement : 30% de la surface totale consacrée aux espaces verts et publics, un parc paysager de 4 ha, la protection des espèces végétales spécifiques.

---

<sup>1</sup> Les industriels de la filière aéronautique sont aujourd'hui rassemblés dans le pôle de compétitivité Pégase.

## Une zone d'activités attractive pour les entreprises

Aujourd'hui 20 hectares de la première tranche ont été commercialisés par les équipes de MPM, ce qui représente des réalisations et des projets au stade permis de construire pour plus de 87 000 m<sup>2</sup> shon répartis comme suit :

- le projet DAHER Eurocopter, qui répond parfaitement à la vocation du Parc d'activités des Florides, représente à lui seul 55.000 m<sup>2</sup> d'immobilier d'entreprises et 750 emplois déjà effectifs.
- un village d'Entreprise pour des activités industrielles et tertiaires réalisé par le Groupe Nexity : 36.000 m<sup>2</sup> de terrains, 18.000 m<sup>2</sup> d'immobilier d'entreprise et un potentiel de 250 emplois. Négociations avancées avec des PMI de premier rang.
- un ensemble tertiaire réalisé par le groupe Anahome : 11.000 m<sup>2</sup> de terrains, 5.500 m<sup>2</sup> d'immobilier d'entreprise et un potentiel de 475 emplois ; Négociations très avancées avec une crèche inter-entreprises, Pôle emploi, et des bureaux d'études.
- l'implantation d'un industriel de l'aéronautique : Bonnans SA, spécialisé dans l'usinage et la mécanique de précision : 12.000 m<sup>2</sup> de terrains, 5 600 m<sup>2</sup> d'ateliers et de bureaux et un potentiel de 180 emplois.
- l'implantation de Midi Piles, spécialiste en lampes Basse consommation : 6.000 m<sup>2</sup> de terrains, 3.000 m<sup>2</sup> d'atelier et un potentiel de 30 emplois.

La deuxième tranche, soit 40 hectares, sera mise sur le marché en 2012.

### Le Parc des Florides en bref

Surface total : **87 ha**, dont **63 ha commercialisables**

1<sup>ère</sup> tranche : **20 ha déjà commercialisés** par MPM

2<sup>e</sup> tranche : 40 ha commercialisables (2012)

Une zone dédiée à la **filière aéronautique**

**30% d'espaces verts**

## Une stratégie économique fondée sur la connaissance

La création de nouveaux parcs d'activités - comme le Parc des Florides - s'inscrit dans la stratégie de développement économique de la Communauté urbaine qui s'appuie sur 5 moteurs : l'économie de la connaissance, le transport logistique, l'activité tourisme-loisirs-culture et l'économie productive et résidentielle.

Pour tirer la croissance, la Communauté urbaine mise sur les 3 économies d'entraînement (connaissance, transport-logistique, productive) et fait de leur renforcement une priorité absolue. Le développement de nouveaux parcs d'activités et le soutien aux pôles de compétitivité en font partie.

## De nouveaux espaces économiques pour MPM

Au total, cinq nouveaux parcs d'activités sont en cours de réalisation, portés par MPM avec ses compétences aménagement, développement économique, transport, infrastructure, voirie, environnement ...

Ils représentent sur 150 ha de terrains commercialisables, une perspective de 700.000 m<sup>2</sup> d'immobilier d'entreprise et un potentiel de plus de 8.000 emplois.

Un investissement global de 80 millions d'euros pour MPM qui génèrera 700 millions d'euros d'investissements privés (1 euro investi par MPM génère 9 euros investis par les opérateurs privés).

Sur le bassin Nord-Ouest de MPM, deux autres Parcs sont ainsi programmés :

- A Ensuès-la Redonne : le Parc des Aiguilles concerne des activités de petite logistique. Le dossier de concession du Parc d'Activités va être attribué à un opérateur de premier rang pour 150.000 m<sup>2</sup> d'immobilier d'entreprise.
- A Saint-Victoret : le Parc d'Empallières pour des activités tertiaires et de petite production. Le dossier de réalisation de la ZAC est en cours de finalisation et les travaux de voirie sont prévus fin 2012 : 20 ha commercialisables, 97.000 m<sup>2</sup> d'immobilier d'entreprises, un potentiel de 1.400 emplois. L'implantation d'un industriel est en cours en bordure de la ZAC : Weir Power, fabricant de soupapes de sûreté pour l'industrie et sous-traitant mécanique de premier rang d'Eurocopter, a démarré ses travaux : 3.500 m<sup>2</sup> d'ateliers, 2.140 m<sup>2</sup> de bureaux pour accueillir 155 emplois.